

COMMUNIQUE

FO obtient la création d'un Comité de filière « Nucléaire »

Par courrier du 19 avril 2011, le Secrétaire Général de FORCE OUVRIERE, Jean-Claude Mailly, a demandé au Premier ministre la mise en place d'un Comité stratégique de la filière industrielle Nucléaire. Le rapport Roussely, l'actualité de cette année 2011 ainsi que les nombreux points à traiter concernant la filière et tous les salariés concernés, démontrent l'urgence d'un tel comité.

FORCE OUVRIERE se félicite de l'instauration d'un tel comité dont la première réunion plénière s'est tenue le 4 octobre. Pour FO, ce comité doit traiter des questions relatives à la pérennité et au développement de la filière nucléaire dans son ensemble : une réflexion globale de tous les acteurs de cette filière (pas uniquement sur son volet énergétique), qui n'est pas une industrie comme les autres mais dont les salariés, eux, sont des salariés comme les autres, s'impose.

FORCE OUVRIERE rappelle notamment que la question sociale (l'emploi, les droits et conditions de travail, la sécurité, la formation, le recrutement, la sécurisation des parcours, etc) devait être au cœur des travaux du Comité. Afin de renforcer la sécurité, l'amélioration des conditions sociales de tous les salariés de l'industrie nucléaire (sous statuts, sous conventions collectives, sous-traitants de différents rangs, salariés du nettoyage, salariés du « nucléaire de proximité », en milieux médicaux ou industriels, etc) est indispensable. Plus de 200 000 emplois directs et indirects sont concernés, rien que sur le volet énergétique de la filière.

L'État doit être le garant et le pilote de la filière et il doit impulser les investissements et les axes de recherches selon une véritable politique stratégique d'avenir.

Depuis longtemps, FORCE OUVRIERE revendique que notre pays dispose d'une industrie, de centres de recherche et d'organismes de contrôle à caractère public avec des moyens suffisants et des compétences adaptées à leurs missions. Face aux risques de démantèlement et de privatisation de la filière nucléaire française, sa sécurisation dans le cadre d'une véritable politique industrielle publique nationale ambitieuse de l'Etat constitue un impératif pour ce 12^{ème} Comité de filière industrielle de la Conférence nationale sur l'industrie obtenu par FORCE OUVRIERE.

Paris, le 14 octobre 2011